

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTES-ALPES

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	13
- présents	9
- votants	11
- absents	4

Date de convocation :

15 mars 2024

Date d'affichage :

15 mars 2024

VOTE

- POUR	11
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 005-210501458-20240321-029_2024-DE

Berger
Levrault

EXTRAIT DU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de **ST JEAN ST NICOLAS**

Séance du 21 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 21 mars à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Maire.

Présents : Josiane ARNOUX – Michel PRETI – Monique JANIK – Isabelle DE COLOMBEL – Claude ALLAIRE – Daniel AUBERT – Thierry BAUD – Eloïse RIBAIL

Absents et représentés : Marc-André DABAT a donné pouvoir à Claude ALLAIRE – Déborah BELIN a donné pouvoir à Thierry BAUD

Absents : Claude GUET – Caroline DANGEL

Monique JANIK est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°029/2024 : CONVENTION TRIPARTITE POUR LA REALISATION D'UN BILAN DE COMPETENCES PAR UN AGENT COMMUNAL

Le **Maire** présente au conseil municipal la demande de Mme Christel CHALVET, ATSEM, qui souhaite réaliser un bilan de compétences.

Il explique que le bilan de compétences permet aux agents d'analyser leurs compétences, aptitudes et motivations en vue de définir un projet professionnel. Il peut être utilisé pour accompagner une démarche de changement, de mobilité ou d'évolution professionnelle.

Le bilan est effectué par un organisme agréé et suit une procédure règlementée. La prise en charge financière implique la conclusion d'une convention tripartite entre l'agent, la collectivité et le prestataire.

Le conseil municipal

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu l'article L.900-2 de la loi du 31/12/1991 définissant le bilan de compétences

Vu les lois du 13/07/1983 et 26/01/1984 indiquant que les fonctionnaires ont droit à un congé de bilan de compétences

Vu la loi du 19/02/2007 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et le décret n°2007-1845 du 26/12/2007

Considérant la convention tripartite présentée par l'association CIBC Alpes Provence prévoyant les modalités et le prix du bilan de compétences demandé par Mme Chalvet

Délibère et décide :

- ☞ **D'accepter** la prise en charge financière du bilan de compétences de Mme Christel Chalvet, pour un montant de 2 100€
- ☞ **D'autoriser** le Maire à signer la convention tripartite avec CIBC Alpes Provence et Mme Chalvet
- ☞ **De prévoir** les crédits nécessaires au budget 2024

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme
LE MAIRE,
Rodolphe PAPET



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du **- 2 AVR. 2024**



CIBC Alpes Provence
4 Place du Revelly 05000 GAP
Tel. 04 92 53 52 92
info@cibc-alpes-provence.fr

Notre CIBC est certifié Quallopi sur les catégories d'actions suivantes :
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE
ACTIONS DE FORMATION

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 005-210501458-20240321-029_2024-DE



BILAN DE COMPÉTENCES FORMULE PANORAMA

CONVENTION TRIPARTITE/DEVIS

IDENTITÉ DES PARTIES ET OBJET DE LA CONVENTION

ENTRE LES PARTIES

Le bénéficiaire **Mme Christel CHALVET**
ci-dessous désigné *le bénéficiaire*,

Le financeur **M. Le Maire**
Mairie de SAINT-JEAN-SAINT-NICOLAS 05145

Le prestataire **C.I.B.C. Alpes Provence**
4, Place du Révelly – 05000 GAP
Association Loi 1901
Siret : 40169064900033 – NAF : 8859 A – N° OF 93050056405
Tél : 04.92.53.52.92 – Fax : 04.92.51.98.57
Mail : info@cibc-alpes-provence.fr
Représenté par Jean-Joël FRAIZY - Directeur.
ci-dessous désigné *le prestataire*,

www.cibc-paca.fr/cibc-alpes-provence/

Association loi 1901 – SIREN : 401 690 649 Code APE : 8859A - N° de déclaration d'activité OF : 93 05 005 64 05
CIBC Alpes Provence 4 place du Revelly - 05000 GAP - Tél. 04 92 53 52 92 - Mail : info@cibc-alpes-provence.fr
L'ensemble des sites et des prestations du CIBC Alpes Provence est accessible et adapté aux personnes en situation de handicap.



CIBC Alpes Provence
4 Place du Revelly 05000 GAP
Tel. 04 92 53 52 92
Info@cibc-alpes-provence.fr

Notre CIBC est certifié Qualiopi sur les catégories d'actions suivantes :
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE
ACTIONS DE FORMATION

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 005-210501458-20240321-029_2024-DE



Il est convenu ce qui suit :

OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de préciser les modalités de réalisation d'un Bilan de Compétences du bénéficiaire qui se déroulera dans le cadre des articles L6313-1, L6313-10 et suivants du Code du travail.

Cadre de réalisation Le bilan se déroulera dans le cadre du (à préciser)

- Compte Personnel de Formation
- Plan de formation
- Autre :

MODALITÉS DE RÉALISATION DU BILAN

Durée du bilan Le bilan dure 24 heures réparties sur environ 3 à 4 mois.

Organisation L'accompagnement se fera pour partie en face à face et pour partie en travail accompagné.

Planning Le planning prévisionnel sera établi et fourni dès réception de l'accord de prise en charge.

Lieu d'intervention retenu Le Bilan de compétences aura lieu à :
CIBC ALPES PROVENCE GAP

Désignation du (de la) conseiller(ère) référent Pour la réalisation de la prestation un(e) conseiller(ère) référent(e) sera proposé(e) au bénéficiaire.

Pour les besoins de l'accompagnement, le prestataire pourra être amené à proposer au bénéficiaire qu'un(e) deuxième conseiller(ère) soit mobilisé(e) afin d'assurer un regard croisé ou la mobilisation des outils.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

OBJECTIFS

- Faire le point sur les compétences, aptitudes et motivations du bénéficiaire,
- Anticiper ou envisager une mobilité, une évolution ou une reconversion professionnelle
- Définir et analyser un projet professionnel ou un projet de formation
- Envisager une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Fixer les étapes stratégiques d'une évolution professionnelle

www.cibc-paca.fr/cibc-alpes-provence/

Association loi 1901 – SIREN 401 690 649 – Code APE : 8559A – N° de déclaration d'activité OF : 93 05 005 64 05
CIBC Alpes Provence 4 place (du Revelly) 05000 GAP - Tel : 04 92 53 52 92 - Mail : info@cibc-alpes-provence.fr
L'ensemble des sites et des prestations du CIBC Alpes Provence est accessible et adapté aux personnes en situation de handicap.



CIBC Alpes Provence
4 Place du Revelly 05000 GAP
Tel. 04 92 53 52 92
info@cibc-alpes-provence.fr

Notre CIBC est certifié Qualiopi sur les catégories d'actions suivantes :
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE
ACTIONS DE FORMATION

DÉROULEMENT DU BILAN

Le bilan se déroulera conformément à l'article R6322-35 du Code du Travail

Analyse de la demande

- Présenter au bénéficiaire le déroulement du bilan et les outils employés,
- Analyser la demande, les besoins et les attentes.

Investigation

- Repérer ses principales compétences,
- Cerner ses intérêts et valeurs professionnels, ses priorités,
- Mettre en évidence ses compétences en lien avec le projet visé,
- Confronter des projets à l'environnement,
- Explorer les pistes d'orientation,
- Évaluer ses aptitudes en vue d'un choix de formation.

Synthèse

- Formaliser des projets et actions en prenant en compte les différents aspects,
- Définir les étapes stratégiques de réalisation,
- Élaborer un document de synthèse.

Un entretien de suivi est organisé environ 6 mois après la fin du bilan de compétences.

MOYENS MOBILISÉS

- Plusieurs outils seront mobilisés au cours de l'accompagnement selon les besoins (tests de personnalités, positionnement savoirs de base et aptitudes, inventaire de l'expérience compétences, des intérêts...)
- Centre de ressources documentaires sur les métiers, les formations, l'environnement économique,....,
- TRE,

www.cibc-paca.fr/cibc-alpes-provence/



CIBC Alpes Provence
4 Place du Revelly 05000 GAP
Tel. 04 92 53 52 92
info@cibc-alpes-provence.fr

Notre CIBC est certifié Qualiopi sur les catégories d'actions suivantes :
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE
ACTIONS DE FORMATION

ENGAGEMENT DES PARTIES

ENGAGEMENT DU BÉNÉFICIAIRE

Le bénéficiaire :

- Atteste du caractère volontaire de sa démarche.
- Reconnaît avoir reçu une information relative à la prestation de Bilan de Compétences et à avoir eu la liberté dans le choix du prestataire.
- S'engage à fournir, de bonne foi, toute information utile à une mise en œuvre efficace du bilan et à signer les émargements.

ENGAGEMENT DÉONTOLOGIQUE DU CIBC

Respect du consentement du bénéficiaire La prestation ne pourra démarrer qu'avec le consentement et la volonté du bénéficiaire du bilan. Cette adhésion donnera lieu à la signature d'une convention d'accompagnement tripartite (bénéficiaire, Employeur, CIBC).

Respect de la confidentialité Les personnes chargées de réaliser les bilans de compétences sont garantes d'une confidentialité en ce qui concerne les informations qu'elles détiennent.

Respect de la vie privée Les informations demandées au bénéficiaire doivent présenter un lien direct et nécessaire avec l'objet du bilan. En contrepartie, le bénéficiaire s'engage à fournir les informations et répondre aux questionnaires ou tests soumis de bonne foi.

Les documents de synthèse sont de la propriété du bénéficiaire Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord. Le document de synthèse sera élaboré selon les exigences réglementaires. L'ensemble des documents du bilan sont aussitôt détruits par le CIBC sauf demande écrite du bénéficiaire fondée sur la nécessité d'un suivi de sa situation.

Compétences, outils et méthodes. Le CIBC utilise des méthodes et des techniques fiables mises en œuvre par des personnes qualifiées et avec pertinence selon les besoins.

MONTANT DE LA PRESTATION

TARIF

Montant de la prestation La prestation de bilan de compétences sera facturée
2.100 € (Prix net de TVA, TVA non applicable, art 293B CGI)

www.cibc-paca.fr/cibc-alpes-provence/

Association loi 1901 - SIREN : 401 690 649 - Code APE : 8559A - N° de déclaration d'activité OF : 93 05 005 64 05
CIBC Alpes Provence 4 place du Revelly 05000 GAP - Tél : 04 92 53 52 92 - Mail : info@cibc-alpes-provence.fr
L'ensemble des sites et des prestations du CIBC Alpes Provence est accessible et adapté aux personnes en situation de handicap.



CIBC Alpes Provence
4 Place du Révelly 05000 GAP
Tel. 04 92 53 52 92
info@cibc-alpes-provence.fr

Notre CIBC est certifié Qualiopi sur les catégories d'actions suivantes :
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE
ACTIONS DE FORMATION

MODALITES DE FACTURATION

FACTURATION

Modalité de facturation Une facturation sera établie à l'issue de la prestation et présentée à
MAIRIE DE SAINT-JEAN-SAINT-NICOLAS
qui s'en acquittera dès réception.

MODALITES ADMINISTRATIVES

DOSSIER DE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

Engagement du CIBC Le CIBC s'engage à fournir au bénéficiaire les éléments nécessaires au montage du dossier de demande de prise en charge ou de remboursement du bilan (devis, programme pédagogique, plaquettes, feuille d'émergence).

Respect des délais d'instruction La signature de la présente convention vaut engagement ferme et définitif.

TRIBUNAL COMPÉTENT

Pour régler tout litige éventuel, les parties conviennent de porter l'affaire devant le Tribunal de Gap.

BON DE COMMANDE

Les parties conviennent que la signature de la présente convention vaut bon de commande sous réserve de la notification de prise en charge par l'organisme de financement.

Fait à Gap, le 19/10/2023

La bénéficiaire	Le financeur	Le prestataire
Mme CHALVET Christel	Mairie de St-Jean-St-Nicolas M. Le Maire	CIBC Alpes Provence, Jean-Philippe FRAZY Directeur CIBC Alpes Provence 4, Place du Révelly - 05000 GAP Tél. 04 92 53 52 92 - Fax 04 92 51 98 57 Mail : info@cibc-alpes-provence.fr SIRET : 401 690 649 00033

www.cibc-paca.fr/cibc-alpes-provence/

Association loi 1901 - SIREN : 401 690 649 - Code APE : 8559A - N° de déclaration d'activité OF : 93 05 005 64 05
CIBC Alpes Provence 4 place du Révelly - 05000 GAP - Tél : 04 92 53 52 92 - Mail : info@cibc-alpes-provence.fr
L'ensemble des sites et des prestations du CIBC Alpes Provence est accessible et adapté aux personnes en situation de handicap.